

Association

Belgique – België
P.P.
1081 Bruxelles 8
P 002197

Culturelle



de Dilbeek ASBL

N°90. MAI/JUIN 2018

Paraît tous les 2 mois

EDITORIAL

La Maison Maurice Béjart

Maurice Béjart est décédé le 22 novembre 2007 à Lausanne, ville qui avait accueilli le célèbre chorégraphe et sa compagnie depuis son départ de Belgique en 1987.

En 2008, notre pays lui rendait hommage en créant la Maison Béjart rue de la Fourche à Bruxelles.

C'est un loft de 370 m² occupé par le danseur pendant plus de 20 ans. Deux niveaux sont accessibles au public. D'importants travaux de rénovation ont été réalisés. Le lieu est magnifique, il est devenu une Fondation d'utilité publique.

Que peut-on y voir ?

-Le centre d'archives & de documentation.

Sur les 370 créations du maître, la Fondation possède déjà différents éléments concernant près de 300 ballets. Maurice Béjart connut son premier succès en 1959 avec *Le Sacre du Printemps* à la Monnaie. Ballet que j'ai vu avec mes camarades de classe, ce fut un véritable choc.

Maurice Huismans, à la tête du Théâtre royal de la Monnaie, en parlant du *Sacre* raconte que Béjart était allé dans la Forêt Noire pour écouter le rut des cerfs. La répercussion fut énorme, le ballet fut accueilli diversement. A la tête de la Monnaie à partir de 1959, Huismans voulait revitaliser la troupe de ballet et fit venir Béjart à Bruxelles. A deux ils fondent le Ballet du XXe siècle en 1960.

-Le centre librairie & édition.

Dans la boutique, ouvrages, photographies, DVD sur Béjart et son œuvre. La bibliothèque est celle de l'artiste à Bruxelles qui est restée à l'identique. Elle contient des livres et autres documents qui ont appartenu au chorégraphe mais aussi des documents originaux de la plume de Béjart.

-Le centre de résidence, la Maison a pour objectif de promouvoir la danse en Belgique. Un centre chorégraphique a été mis sur pied.

-L'exposition permanente

On peut y voir les premières années de création, la *Neuvième symphonie* ballet monté en 1964 au Cirque Royal, *Symphonie pour un homme seul* (1955), une première grande création, des sculptures de Francis André qui collabore depuis 1960 à la fabrication de décors, une série de ses automates est exposée, un hommage à Jorge Donn grâce à une sélection de clichés du photographe William Dupont...

-Un studio est installé au premier étage, il fut utilisé dans les années soixante pour les répétitions des ballets les plus importants. Aujourd'hui c'est un conservatoire qui assure la formation de danse classique de haut niveau pour les jeunes de 7 à 18 ans.

Si l'exposition permanente est ouverte tous les jours de 14h à 18h sauf le lundi, des visites guidées sont organisées à la demande. Lorsque l'ascenseur sera réparé, je le proposerai.

Ginette De Corte



NOS PROCHAINES ACTIVITES

MAI 2018

Le jeudi 17 mai à 10 h 30 - Activité 2018/18 - Visite guidée de l'exposition Horta & Wolfers au musée du Cinquantenaire.

105 ans après l'inauguration solennelle de la joaillerie Wolfers Frères en 1912, l'authentique intérieur du magasin, conçu par Victor Horta, est à nouveau ouvert dans toute sa splendeur!

La firme bruxelloise Wolfers Frères était, aux alentours de 1900, l'un des plus importants producteurs d'argenterie et de bijoux. Sous l'impulsion de Philippe Wolfers (1858-1929), ces objets prirent un caractère artistique plus prononcé. Ils furent présentés avec beaucoup de succès dans de prestigieuses expositions se tenant dans d'importantes villes européennes. Wolfers devint dès lors synonyme d'élite de la création artistique belge en matière d'Art nouveau et d'Art déco.

En 1909, Victor Horta fut chargé de concevoir les nouveaux bâtiments ainsi que l'intérieur du magasin rue d'Arenberg à Bruxelles. Le 4 novembre 1912, ce nouveau commerce fut inauguré en grande pompe lors d'un événement considéré par les contemporains comme «à couper le souffle». En 1973, l'intérieur fut démantelé et transporté vers le musée, où il sera en 2017, restauré selon les règles de l'art avant d'être reconstruit à l'identique dans une salle du musée de la même forme et de la même superficie que le magasin original.

L'intérieur du magasin Wolfers offre un cadre unique pour y exposer l'exceptionnelle collection de bijoux, d'argenterie et de sculptures de Philippe Wolfers et de son fils Marcel (1886-1976). Les chefs-d'œuvre de la collection d'Art nouveau et d'Art déco du musée y sont également exposés, ainsi que des pièces décoratives jamais montrées auparavant.

Rendez-vous à 10 h 15 dans le hall du musée

PAF (entrée + guide) 15 € pour les membres et 18 € pour les non membres.

Inscription préalable obligatoire auprès de Ginette De Corte en téléphonant au 02/569.53.70 ou au 0497/628.575 et paiement de confirmation avant le 10 mai au compte BE20 0010 1254 9856 de Ginette De Corte.

Le dimanche 20 mai à partir de 14h15 - Activité 2018/19 - Promenade pédestre de 4 kilomètres au départ de la gare du Nord à Bruxelles

Description

Nous proposons de parcourir un Ravel urbain de quatre kilomètres. Par le pont des Armateurs sur le canal où un train à vapeur fait figure de monument, nous arriverons sur le site de « Tours et Taxis », ancien dépôt de douane à Bruxelles, vaste complexe industriel entourant un bâtiment ferroviaire. Il comporte plusieurs grands entrepôts faits de briques de verre et de fer forgé dont l'un appelé « Entrepôt Royal », le tout heureusement restauré ou en cours de restauration. Les voies ferrées qui permettaient de dédouaner les marchandises mais aussi de charger et décharger plusieurs trains en même temps sont devenues obsolètes. Elles ont été remplacées par une coulée de verdure en pleine ville, ce qui nous permettra d'atteindre par le quartier « Pannenhuis » la station « Belgica » qui constituera le terme de notre promenade. Après le verre de l'amitié au bistro « Le Coin du Monde », nous prendrons le chemin du retour, soit via le même chemin, soit en utilisant les transports en commun.

Rendez-vous : à 14h15 dans le hall d'entrée de la gare du Nord de Bruxelles, côté place Simon Bolivar, à proximité du café Starbruck. Départ à 14h30.

Le parcours est horizontal, dallé, asphalté ou en gravillon ; à certains endroits, il y a des escaliers à franchir.



Inscription obligatoire : auprès d'Albert De Preter au 02/569.31.09 ou au 0477.39.19.34, ou mieux encore par mail albert.de.preter@skynet.be pour qu'il puisse vous joindre en cas de pépin de dernière minute. Merci de consulter votre boîte mail ou de lui téléphoner avant votre départ.

Prochaine ballade : ce 20 mai, il sera mis au point le programme d'une excursion en bateau mouche sur le canal du Centre au départ de Thieu, en juillet ou en août. Les personnes intéressées peuvent contacter Albert De Preter au 02/569.31.09 ou au 0477.39.19.34.

Le vendredi 25 mai à 20h - Activité 2018/20 - Conférence de Martine Cadière : Maria Callas, la femme qui réinventait l'opéra.

Maria Callas a fait passer avant tout le reste son chant, son art, sa voix et sa volonté de réinventer l'opéra.

Pour créer sa légende, elle s'est abandonnée à un destin qu'elle s'était choisi autant qu'il l'avait désignée.

Autour de la diva s'est édifié un véritable mythe. Son extraordinaire carrière démontre avec éclat la toute-puissance de l'esprit humain : elle prouve que le courage, l'obstination et le travail conduisent aux plus hauts sommets.

La vie de Maria Callas est aussi l'histoire d'une voix. Jamais deux vies ne se sont trouvées aussi étroitement confondues, imbriquées l'une dans l'autre, que celle de cette femme et celle de son chant, avec ses éclats sublimes et ses terribles angoisses. Elle a défrayé toutes les chroniques, elle a gravi un à un tous les échelons du succès, elle a dominé et foudroyé toutes les scènes pour devenir la chanteuse la plus célèbre du monde.

Après Callas, on ne peut que chanter l'opéra différemment.



Nous avons déjà eu à plusieurs reprises l'occasion d'écouter Martine Cadière, toujours avec beaucoup de plaisir.

Rendez-vous dans notre local au 116 chaussée de Ninove.

Pour ceux qui souhaitent profiter de la bibliothèque, le local sera ouvert à partir de 19h30.

JUIN 2018

Le vendredi 8 juin à 20h - Activité 2018/21 - Venue de Sophie Clairfayt, conteuse professionnelle.

Sophie viendra nous présenter son nouveau spectacle *Tous mes chaperons*.

Un spectacle avec plusieurs versions du Chaperon rouge, un Chaperon aux accents bruxellois, un autre dans les favelas de Rio ou encore totalement en langues étrangères. Sophie fait partie du groupe *Conteurs en balade* que vous avez peut-être déjà suivi. Mes amis et moi l'avons entendue pour la première fois au Café de la Rue à Molenbeek, un lieu de chansons, de contes, de rire et d'amitié.

Nous avons participé à un spaghetti-contes qu'elle animait. Elle a beaucoup de succès et cela vaut vraiment la peine de l'entendre. Elle est déjà venue au local nous raconter ses flauwkes et carabistouilles.



Réunion à 20h dans notre local au 116 chaussée de Ninove.

Entrée libre.

Pour ceux qui souhaitent emprunter un livre à la bibliothèque, le local sera ouvert à partir de 19h30.

Le samedi 23 juin à 14h - Activité 2018/22 - Découverte de la Maison verte et bleue avec une guide diplômée.

La Maison verte et bleue est un lieu de découverte et de sensibilisation durable au cœur de Neerpede. Le jardin, très nature, accueille une grande diversité de plantes sauvages et d'animaux indigènes.

Celui-ci constitue un espace didactique illustrant ce que la main de l'homme peut faire pour favoriser la nature. Nous y verrons une mare naturelle, des prairies fleuries, des parterres sauvages et l'hôtel à insectes.

Dès le mois de juin, la prairie fleurie illustre l'extraordinaire beauté offerte par la nature.

La guide nous parlera des différentes activités proposées par la Maison et nous remettra de la documentation reprenant les ateliers et animations ouverts à tous.

Pensez à mettre des chaussures confortables.

Rendez-vous à 13h45 devant la Maison verte et bleue située rue du Chaudron 1A à Anderlecht.

PAF (entrée plus la guide) 8 € pour les membres et 10 € pour les non membres.

Inscription préalable obligatoire auprès de Ginette De Corte en téléphonant au 02/569.53.70 ou au 0497/628 575 et paiement de confirmation avant le 15 juin au compte BE20 0010 1254 9856 de Ginette De Corte avant le 15 juin.

ACTIVITES PING-PONG (2018/23 à 26)

Calendrier :

- 9 et 23 mai de 14 h à 16 h
- 6 et 20 juin de 14 h à 16 h

Lieu : local sis chaussée de Ninove 116 à Dilbeek

Renseignements : Ronald JURRJENS (Tél : 02/463.06.47 ou 0486.118.037).



PROCHAINES ACTIVITES ENVISAGEES (1) :

Après les vacances plusieurs possibilités :

-Balade nature avec une guide diplômée, découverte du parc de la Pede et de ses étangs.

-La promenade *Le chemin des écoliers* avec Laeken Découverte.
De l'école communale à l'école européenne.

-Tour guidé par *La Fonderie : De la charité à la santé publique*.
Cette promenade dans le quartier de la porte de Hal permet de tracer les étapes de l'évolution de la santé publique à Bruxelles.

(1) Sous réserves

BON A SAVOIR

Fête de la Fédération Wallonie Bruxelles

Samedi 13 octobre 2018.

Comme chaque année, à l'occasion de cette fête, un dîner spectacle sera organisé. Seule la date est actuellement connue, le programme sera envoyé ultérieurement.

Bloquez dès à présent cette date dans votre agenda.

Exposition *La promesse d'un visage* au Musée de la rue de la Régence.

Six siècles d'art du portrait à travers peintures, dessins, sculptures et photographies issus des collections du Musée ainsi que des œuvres invitées.

De Memling à Gauguin, de Rubens à Chagall, de Bacon à Tuymans... le portrait sous toutes ses facettes.

Visite guidée pour les individuels le dimanche 6 mai de 15h à 16h30.

Accueil au forum.

Tarif 9 €.

Réservation par téléphone au 02/508.33.33 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h du mardi au vendredi.

Réservation par mail reservation@fine-arts-museum.be

✚ Halles Saint-Géry

L'architecture Art nouveau bruxelloise sous le regard de Paula Deetjen, photographe allemande.



Au début des années 1910, Paula Deetjen s'est profilée comme une spécialiste de la photographie de l'art et de l'architecture baroque. Sous l'impulsion de Karl Ernst Osthaus, un éminent mécène de l'avant-garde européenne, elle a réalisé également des clichés de bâtiments Art nouveau.

Ceci l'amène en 1917-1918 à Bruxelles où elle photographie une série d'œuvres bâties par Victor Horta et du palais Stoclet de Josef Hoffman.

Jusqu'au 28 juin.

Entrée gratuite.

PAROLES DE SAGESSE ET D'HUMOUR (1)

- ✚ Savoir que l'on sait ce que l'on sait, et savoir que l'on ne sait pas ce que l'on ne sait pas : voilà la véritable intelligence (Confucius)
- ✚ Ils sont partout, sauf en eux, ces gens qui font le tour du monde (Christian Bobin)
- ✚ On ne souffre jamais que du mal que nous font ceux qu'on aime. Le mal qui vient d'un ennemi ne compte pas (Victor Hugo)
- ✚ S'il y a quelqu'un qui doit tout à Bach, c'est bien Dieu (Emil Michel Cioran)
- ✚ Etre traité d'idiot par un imbécile est une volupté de fin gourmet (Jean d'Ormesson)
- ✚ Il était normand par sa mère et breton par un ami de son père (Alphonse Allais)

(1) proposées par Michel Dandoy

ECHOS DE LA BIBLIOTHEQUE

Comment résister à l'envie de faire découvrir à nos lecteurs une jeune auteure belge néerlandophone, Lize Spit, dont le premier roman *Het smelt* a déjà été couronné par trois prix littéraires prestigieux en Flandre et aux Pays-Bas ? Sa traduction française vient de paraître, chez Actes Sud, sous le titre *Débâcle*.

Mon autre coup de cœur en ce début mai est motivé par le nouveau roman d'Eliette Abécassis, *Le maître du Talmud*. Dans ce thriller théologique passionnant, elle nous plonge dans l'atmosphère de la cour du roi Saint Louis et dans l'obscurantisme dogmatique de l'Inquisition contre les Juifs, avec en toile de fond l'univers du livre le plus fascinant, mystérieux et subversif de la tradition juive : le Talmud.

Lize SPIT

Débâcle (Editions Actes Sud, Arles, 2018)

Titre original : *Het smelt* (Das Mag Uitgevers, Amsterdam, 2016)



A Bovenmeer, un petit village en province d'Anvers, seuls trois bébés sont nés en 1988 : Laurens, Pim et Eva. Enfants, les "trois

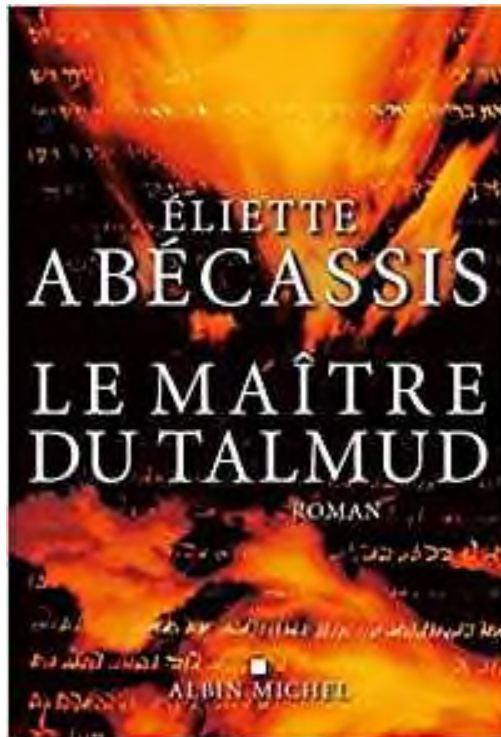
mousquetaires" sont inséparables, mais à l'adolescence leurs rapports, insidieusement, se fissurent. Un été de canicule, les deux garçons conçoivent un plan : faire se déshabiller devant eux, et plus si possible, les plus jolies filles du village. Pour cela, ils imaginent un stratagème : la candidate devra résoudre une énigme en posant des questions et à chaque erreur, il lui faudra enlever un vêtement. Eva doit fournir l'énigme et servir d'arbitre si elle veut rester dans la bande. Elle accepte, sans savoir encore que cet "été meurtrier" la marquera à jamais. Treize ans plus tard, Eva, devenue professeur d'art à Bruxelles, retourne pour la première fois dans son village natal, invitée à participer à une commémoration d'hommage à Jan, le frère de Pim, mort dans des circonstances particulièrement horribles 15 ans plus tôt. Détail intrigant, elle emmène dans sa voiture un bloc de glace...

Cette jeune auteure belge s'est retrouvée, à l'âge de 27 ans, propulsée sur le devant de la scène internationale lors de la Foire du livre de Francfort en 2016. Avant même l'ouverture de cette manifestation, son roman Het smelt, s'était déjà écoulé, en quelques mois, à plus de 100.000 exemplaires en Flandre et aux Pays-bas. Les droits d'adaptation cinématographique ont été achetés seulement trois jours après la sortie du roman. Son tirage atteint actuellement plus de 160.000 exemplaires. Actes Sud a eu la bonne idée de faire traduire et d'éditer cette œuvre qui, sous le titre Débâcle, ne va pas tarder, à mon avis, à s'imposer en best-seller dans le monde littéraire francophone.

Eliette ABECASSIS

Le maître du Talmud (Editions Albin Michel, Paris, 2018)

Paris, 1240. L'ombre du Moyen Age plane sur la cour de Saint Louis. Complots, rumeurs, trafics, meurtre mystérieux d'un enfant... jamais les enjeux de pouvoir n'ont été si violemment discutés. Au cœur de tous les débats : le dogme et le fanatisme religieux. Le sang coulera-t-il de nouveau ? Justice sera-t-elle faite ? Eliette Abécassis trace une fresque fascinante où se mêlent l'amour et la haine, la passion et la dévotion, la fidélité et la trahison. Elle s'affirme, après la trilogie Qumran, comme une des auteures phares du thriller historique et religieux.



Normalienne et agrégée de philosophie, Éliette Abécassis est née en 1969 à Strasbourg.

Son père, Armand Abécassis, est un des professeurs les plus renommés du judaïsme, tandis que sa mère est psychologue pour enfant. Elle-même est pratiquante. Son éducation et sa vie sont imprégnées de la religion et de la culture juives. Elle alterne romans intimistes (La Répudiée, Mon père, Un heureux événement), thrillers (Qumran, Le Trésor du Temple, La dernière tribu), saga (Sépharade) et essais (Petite métaphysique du meurtre, Le Livre des Passeurs, Le Corset invisible). Elle collabore à différents journaux et écrit pour le cinéma.

Benoît Briffaut

Inventaire des ouvrages présentés dans cette rubrique depuis sa création en mai 2017

N° 85

Marc MEGANCK - Mercredi soir au Châtelain si tout va mal

Jean-Louis MICHAUX - Ludwig Van Beethoven - Le génie et ses maladies

Catalogue " Pablo Picasso " - Exposition tenue à Liège en 2001
Michèle GERMAIN - Informatique et numérique à l'usage des seniors...
et autres débutants

N° 86

Frank ANDRIAT - Rose afghane
HERGE - Tintin au pays des Soviets
Cahiers de la Fonderie - Hôpitaux bruxellois
A. RATHBORNE... - Windows 10 et Internet pour les Nuls

N° 87

Pierre KROLL - Ça ira mieux après-demain
Valérie TRIERWEILER - Le secret d'Adèle
Ken FOLLETT - La colonne de feu
David LAGERCRANTZ - Millenium 4 - Ce qui ne me tue pas
David LAGERCRANTZ - Millenium 5 - La fille qui rendait coup pour coup

N° 88

Jussi ADLER-OLSEN - L'effet papillon
Marc LEVY - Si c'était à refaire
Rachel GRUNSTEIN, Henri MEROU, Jérôme PECNARD - Nos cahiers
d'enfance
Pieter ASPE - Le carré de la vengeance
Pieter ASPE - Chaos sur Bruges
Pieter ASPE - Grof Wild

N° 89

Pierre LEMAITRE - Au revoir là-haut
Pierre LEMAITRE - Couleurs d'incendie

N° 90

Lize SPIT - Débâcle
Eliette ABECASSIS - Le Maître du Talmud

Rappel

Het Zomercafé

Chaque mardi de juillet et d'août, de 20h00 à minuit, la cour intérieure de la Kasteelhoeve se transformera, cette année encore, en un Zomercafé. Des animations diverses, des spectacles musicaux, théâtraux ou folkloriques y seront régulièrement organisés. Les danseurs amateurs pourront y exercer leur talent aux rythmes des musiques du monde.

L'entrée est gratuite... et chacun est le bienvenu pour passer un bon moment, en toute convivialité, dans ce cadre exceptionnel et pas seulement pour démontrer ses qualités de danseur chevronné ou de fan convaincu...

<https://www.facebook.com/zomercafedilbeek/>



Vie culturelle en périphérie

Voici les adresses internet d'associations francophones de la périphérie de Bruxelles. N'hésitez pas à consulter ces sites, à prendre contact avec les responsables et à participer, le cas échéant, aux activités organisées.

- Association culturelle de Zaventem : www.associationzaventem.be
- Association culturelle de Tervuren : (contact par courriel : vieetculturetervuren@gmail.com)
- Association culturelle de Grimbergen : www.acgrimbergen.com
- Association culturelle de Leeuw-Saint-Pierre : www.leeuw-saint-pierre.be

SOUVENIRS, SOUVENIRS...

Le samedi 10 mars, visite guidée de la rétrospective **Fernand Léger, le beau est partout** au palais des Beaux-Arts.

J'ai vu cette exposition d'abord seule ce qui n'était pas la meilleure idée, les cartels à lire sont nombreux et écrits assez petit.

Heureusement avec Béatrice, notre guide dynamique, enthousiaste et compétente, c'était bien plus agréable. Chaque fois, elle a su relancer l'intérêt nous faisant découvrir la personnalité multiple de Léger. Il naît à Argentan dans une famille d'éleveurs de bovins. Fils unique, il est orphelin de père à trois ans.

Si mon père avait vécu quelques années de plus, j'aurais été comme lui un marchand de bœuf. C'est sûr. J'étais costaud, j'aimais aller dans les herbages voir les bœufs. C'est étonnant la vie des grands éleveurs. J'ai passé toute mon enfance en Normandie, cela m'a donné des bases solides, rudes.

Une centaine d'œuvres illustrent cinq décennies de création à travers de nombreuses collaborations avec des poètes, cinéastes, chorégraphes et architectes. Le guide des visiteurs, mis à notre disposition, nous explique les nombreuses facettes de l'artiste : sa fascination pour l'intensité de la vie moderne, la dynamique de l'écriture, le cinéma, le cirque et la danse, la photographie, l'art mural, l'engagement politique, le professeur, le voyageur.

Durant la première guerre mondiale, il connaît les tranchées, il est bouleversé par la violence et le rythme accéléré que produisent les machines et les bombardements, pour lui, il n'y a pas plus cubiste qu'une guerre comme celle-là.

Il séjourne aux Etats-Unis durant la deuxième guerre. A son retour, en 1945, il adhère au Parti communiste, ses sujets sont alors liés à la vie des classes populaires.

Il réalise le film *Ballet mécanique*, il n'y a pas d'histoire, uniquement du mouvement, c'est un échec, ce que j'ai pu comprendre en le regardant quelques instants.

Il a de l'admiration pour Charlie Chaplin dont nous avons vu un court film muet très drôle.

Il écrit le scénario d'un dessin animé *Charlot cubiste*, scénario jamais réalisé.

Fernand Léger désire faire le don de sa grande toile *Les Constructeurs* à un centre ouvrier, cette œuvre n'est ni comprise ni acceptée car les ouvriers semblent porter les poutrelles d'acier sans effort apparent. C'est donc au musée Fernand Léger de Biot qu'elle est conservée.

La visite s'est achevée devant le tableau qui annonce l'exposition, hommage à Jean-Louis David.

Ginette De Corte

PATRIMOINE DILBEEKOIS

Maison Mostinckx - Huisje Mostinckx, Dorpsplein 5 - 1700 Sint-Martens-Bodegem

Cette ancienne maison paysanne avec sa grange à houblon attenante, dénommée " Huisje Mostinckx ", est classée au patrimoine immobilier depuis 1981. Elle est l'un des derniers témoins de la construction traditionnelle en torchis (*) telle qu'elle se pratiquait dans le Pajottenland jusqu'à la fin du 19e siècle. Cette maison, dont seul le mur de façade est encore en torchis, n'est plus couverte d'une toiture en chaume comme l'étaient la plupart des anciennes maisons paysannes du Pajottenland, mais bien en tuiles. Elle est toutefois vraiment " exceptionnelle " en raison de son authenticité d'abord et aussi en raison de sa position pittoresque au pied de la haute église Saint-Martin en arrière-plan.

Elle fut mentionnée pour la première fois en 1556 comme propriété de Jean Moernay. Plus tard, elle devint une auberge "De Oude Smisse" (1598) et "De Helle" (1621). En 1722, le bâtiment fut acquis par la famille Mostinckx. Ses derniers habitants, Karel De Pauw et son épouse Sofie Mostinckx, étaient des maraîchers. Ils y ont vécu, jusqu'au début des années quatre-vingts, de la vente de leur production sur les marchés avoisinants. Ils engraisaient un ou deux cochons pour leur consommation personnelle afin d'améliorer quelque peu leur ordinaire.

Après leur mort, la maison se dégrada rapidement, faute d'entretien. En mai 2000, elle fut achetée pour sa valeur historique et éducative par la commune de Dilbeek qui entreprit, en 2011, des travaux de restauration bien nécessaires. La maison était alors dans un état de délabrement tel qu'il a fallu la " démonter " entièrement avant d'entreprendre sa minutieuse reconstruction.

Aujourd'hui, le site de la " Huisje Mostinckx " est ouvert au public. La maison d'habitation qui a été remeublée de mobilier et d'ustensiles

authentiques d'avant la Deuxième Guerre mondiale est devenue un témoin exceptionnel du mode de vie des habitants de nos campagnes en cette première moitié du 20e siècle. Dans la pièce de séjour, on faisait la cuisine, la lessive et le repassage, on y mangeait et s'y lavait. Le poêle de Louvain était la seule source de chaleur en hiver. Jusque dans les années quarante, il fallait aller chercher l'eau à la pompe du village, près de l'église. La maison était éclairée par une seule ampoule qui pendait au plafond de la cuisine à un fil assez long que l'on pouvait alors étirer selon les besoins. Difficile donc d'imaginer, surtout pour nos plus jeunes, comment les gens pouvaient vivre dans ces conditions...

Dans la grange, construite vers 1900, les visiteurs peuvent non seulement découvrir le riche passé de la culture locale du houblon, mais aussi déguster une bière locale telle que la gueuze ou la kriek. La grange peut aussi être louée comme salle de réception.



Des visites guidées gratuites de la ferme-musée sont organisées chaque premier dimanche des mois d'avril à octobre, de 15 h à 18 h, tandis que la grange à houblon et son musée accueillent les visiteurs tous les dimanches après-midi d'avril à octobre, également de 15 h à 18 h. Des visites sur demande sont aussi possibles via un formulaire de réservation (reservatieformulier) à compléter et à renvoyer au Dienst Cultuur en Tourisme - d'Arconatistraat 1, 1700 Dilbeek
Tél. : 0032 (0)2 451 69 34 - Courriel : toerisme@dilbeek.be

Accès au site : gare SNCB de Sint-Martens-Bodegem à 900 m ; arrêt d'autobus De Lijn 116 (Bruxelles - Ternat) juste devant la porte.

Benoît Briffaut

(*) Torchis : clayonnage de branches d'aulne ou de saule fendues disposé entre les poutres de l'ossature en bois d'un mur (colombage) et enduit d'argile extraite sur place à laquelle on mélangeait de la paille hachée et de l'urine de cheval.

Chapelle Sainte-Wivine - Sint-Wivinakapel (Sint-Wivinadreef 28, 1702 Groot-Bijgaarden)

Wivine, fille d'Hughes d'Oisy, châtelain de Cambrai, est née en 1103. Elle fut la première abbesse du monastère bénédictin de Grand-Bigard qu'elle fonda en 1129. Dès l'âge de 15 ans, elle souhaita se retirer du monde et se consacrer à Dieu dans la chasteté complète. Parmi ses prétendants assidus se trouvait un certain aristocrate du nom de Richard qui aurait été si affecté par cette décision qu'il en tomba fort malade. Mais Wivine obtint sa guérison avant de mettre son projet à exécution, à 23 ans. Elle quitta alors la maison paternelle et, avec quelques compagnes, se construisit un oratoire et un simple ermitage dans un bois près de Bruxelles, à Grand-Bigard. Comme le nombre de ses disciples augmentait, le duc Godefroid de Brabant lui offrit un terrain pour y construire un petit prieuré (1133). Les moniales qui suivaient, dès le début, la règle de Saint Benoît se placèrent alors sous la tutelle de l'Abbaye d'Affligem (près d'Alost) et bénéficièrent longtemps de la protection et des faveurs de la famille ducale de Brabant. A la fin de sa vie, Wivine (qui était sans doute supérieure, même si aucun document ne l'atteste) dut faire face à l'opposition de ses moniales qui lui reprochaient sa trop sévère austérité. Wivine mourut à Grand-Bigard, dans son monastère, le 17 décembre 1170, jour qui devint celui de sa fête.



(Sint-Wivinadreef) – Photo Ronny Harnie

La chapelle Sainte-Wivine actuelle, construite en 1660 et restaurée en 1808 par son propriétaire de l'époque, Emmanuel Desferrières, est le dernier vestige de cette abbaye qui fut dissoute par l'autorité française en 1796, l'église étant alors détruite et le reste des bâtiments vendus.

Chaque année, le premier dimanche de mai, la chapelle est le point d'arrivée d'une belle procession qui part de l'église de Grand-Bigard à 15h00 et qui traverse tout le village en passant devant une autre chapelle dédiée à la sainte, Rustlaan.

On invoque sainte Wivine afin de lutter contre les maux de gorge et d'yeux, la pleurésie, les fièvres, tant pour les personnes que pour les animaux... Le psautier de la sainte est conservé dans l'église Saint-Lambert d'Orbais (près de Perwez). On se souvient également d'elle à Chastre (chapelle Sainte-Wivine), à Sart-Risbart et Incourt (rue Sainte-Wivine) et à Jodoigne.

Les reliques de sainte Wivine sont conservées dans l'église Notre-Dame du Sablon à Bruxelles depuis 1805.

Benoît Briffaut

Sources :

Article [Wivine de Grand-Bigard](#) de Wikipédia en français (auteurs) – Contenu soumis à la licence CC-BY-SA 3.0)

<http://www.fracademic.com/dic.nsf/frwiki/1738486>

INFOS PRATIQUES

❖ Comment signaler une nuisance ?

Il peut arriver qu'un habitant constate une dégradation de la voirie, un dépôt clandestin d'ordures, un obstacle ou une difficulté de passage sur un sentier de promenade ou un éclairage public défectueux... Chacun peut signaler le problème aux autorités communales en se rendant sur le site www.dilbeek.be : il suffit de cliquer sur " Meldingen ", puis sur " Laat het ons hier weten " dans la rubrique " Melding aan de gemeentelijke diensten ".

La commune veillera à remédier au plus tôt à la situation dans la mesure de ses possibilités.

❖ Consulter les archives communales

A la demande d'une de nos membres, nous reprenons, dans ce numéro, un aperçu des modalités de consultation des archives communales.

Où ?

Les archives communales sont accessibles Ninoofsesteenweg 213 à 1700 Dilbeek.

Tél. : 02 451 69 60

e-mail : archieff@dilbeek.be

Quand ?

Les bureaux sont ouverts tous les matins de 9 h à 12 h. Ils sont aussi accessibles tous les après-midis de 13 h 30 à 16 h mais uniquement sur rendez-vous.

Quels documents peut-on consulter sur place ?

Le service des archives conserve tous les documents qui sont reçus et produits par l'administration communale ainsi que par les organisations para-communales, aussi bien avant la fusion des communes en 1977 qu'après. Ceci ne se limite pas aux documents écrits mais aussi audiovisuels, photographiques, iconographiques...

Tous les documents archivés peuvent donc être consultés librement, à **l'exception :**

- des documents administratifs de moins de 30 ans,
- des documents administratifs qui contiennent des données personnelles à moins qu'elles concernent le demandeur lui-même,
- des documents de nature judiciaire de moins de 100 ans,
- des registres et des actes d'état civil de moins de 100 ans,
- des registres de la population ou des registres des étrangers qui ont été clôturés il y a moins de 120 ans,
- des documents qui ne sont pas consultables (voir le règlement).

Pour consulter les documents relatifs aux dossiers de l'urbanisme, il faut prendre contact avec le service " Wonen en Ondernemen ", de Heetveldelaan 4, 1700 Dilbeek (Kasteelhoeve).

Tél : 02/451 68 70.

Pour plus d'informations, le demandeur est invité à consulter le règlement mis à disposition sur place.

Procédure d'accès

Lors de sa première visite, le demandeur doit remplir et signer une fiche visiteur. Il reçoit un exemplaire du règlement. Lors de ses visites ultérieures, il doit simplement compléter le registre de visite.

Autorisations à produire

➤ Pour consulter des actes **d'état civil** datant de moins de 100 ans qui ne vous concernent pas vous-même, votre conjoint, votre représentant légal, votre parent ou votre héritier : **une autorisation écrite du tribunal de la famille de Bruxelles.**

➤ Pour obtenir des renseignements repris dans les **registres de la population et dans ceux des étrangers** clôturés il y a moins de 120 ans, à des fins généalogiques, historiques ou à d'autres fins scientifiques : **l'autorisation écrite de la personne concernée,**

- ou si cette personne n'est plus en vie ou n'est plus saine d'esprit, l'autorisation écrite de son (ses) conjoint(s),
- ou si cette personne n'est plus en vie ou n'est plus saine d'esprit, au moins l'autorisation écrite d'un descendant du premier degré de la personne concernée,
- ou si cela n'est pas possible, celle du Collège des Bourgmestre et Echevins (à obtenir de préférence via le service des archives).

➤ Pour les **documents administratifs** de moins de 30 ans : autorisation écrite du directeur général de la commune.

Conditions

La consultation des archives est gratuite.

Les photocopies sont facturées à 0,20 € pièce (les 5 premiers exemplaires sont gratuits).

PS : Le service des archives peut être contacté au préalable afin qu'il puisse vous renseigner au mieux lors de votre visite.

Benoît Briffaut

VOTRE DECLARATION A L'IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES (REVENUS DE L'ANNEE 2017)

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1) VOUS NE RECEVEZ PAS DE DECLARATION

Dans ce cas, vous devriez recevoir un document simplifié rempli à l'avance par l'administration fiscale elle-même sur base des éléments connus par le fisc. Une proposition de calcul de l'impôt figurera sur le document.

Vous devrez seulement indiquer au fisc soit votre accord soit votre désaccord.

Je conseille vivement aux contribuables de bien vérifier l'exactitude des chiffres repris et si le fisc a bien tenu compte de tous les éléments déductibles du revenu imposable comme par exemple les personnes à charge, les pensions alimentaires versées, les dons faits à certaines institutions, les frais de garde des enfants, les intérêts et amortissements en capital d'emprunts, les primes d'assurances-vie, les sommes versées dans le cadre de l'épargne-pension, les chèques ALE, les prêts verts, les titres services.

L'exercice de contrôle en vaut la peine : chaque année, des contribuables constatent que l'un ou l'autre montant déductible ne figure pas dans le document envoyé par le fisc.

Si vous souhaitez apporter des corrections ou des compléments, il vous appartient de communiquer à l'administration fiscale par écrit ou via Tax-on-web les données manquantes ou corrigées.

2) VOUS AVEZ RECU UNE DECLARATION D'IMPOTS.

Chaque année, la déclaration fiscale apporte son lot de nouveautés et de surprises.

Cette année, le fisc enverra une déclaration adaptée dans chaque région du pays. Autrement dit, les habitants de la Région flamande recevront un formulaire différent de celui des habitants des Régions bruxelloise et wallonne.



Si vous souhaitez obtenir le document préparatoire à la déclaration et, éventuellement la brochure explicative en langue française pour vous aider à compléter le document officiel en néerlandais, il vous suffit d'en formuler la demande en m'adressant un mail (g.pardon.dilbeek@hotmail.com). Si vous souhaitez également les documents relatifs à la partie 2, il y a lieu de le préciser. Vous pouvez aussi formuler votre demande par téléphone (0496.41.51.96). La documentation vous parviendra par courrier électronique ou sous la forme papier selon votre souhait exprimé.

Vous pouvez aussi trouver ces documents sur le site du Service Public Fédéral Finances (<https://finances.belgium.be>) .

Guy PARDON.

QUELQUES ECHOS DU CONSEIL COMMUNAL DE DILBEEK. (*)

Séance du 20 mars 2018

✚ Désignation du fonctionnaire dirigeant de la commune et du CPAS. Désormais, on ne parlera plus de secrétaire communal en Flandre puisque le décret flamand a modifié la terminologie : c'est donc un directeur général (algemeen directeur) qui dirigera les services communaux.

✚ Approbation de la construction d'une piste cyclable à la Wijngaardstraat.



Séance du 24 avril 2018

✚ Prestation de serment et installation d'une nouvelle conseillère communale VLD en remplacement de Marc De Meulemeester, conseiller communal et ancien échevin, décédé en date du 21 mars 2018.

✚ Décision de principe pour acquérir un système de gestion des ressources humaines et de calcul des traitements des membres du personnel de la commune, du CPAS et des ASBL communales.

(*) Textes rédigés par Guy PARDON, conseiller communal-chef du groupe UNION DES FRANCOPHONES.

ELECTIONS COMMUNALES DU 14 OCTOBRE

2018

1. Que faire si vous n'êtes pas en mesure de vous rendre au bureau de vote ?

Vous pouvez donner procuration à un autre électeur de votre choix.

Les formulaires de procuration sont disponibles auprès des services communaux ou auprès de Guy PARDON, conseiller communal (TEL : 0496/41.51.96 ; g.pardon.dilbeek@hotmail.com)

2. Appel à candidatures.

Si les francophones veulent maintenir ou, mieux, renforcer leur représentation au niveau local, il est **nécessaire** de mobiliser un maximum de candidats et candidates.



Alors, si vous avez envie de vous engager aux côtés de l'UNION DES FRANCOPHONES, rejoignez - nous, nous avons besoin de vous.

Nous avons rédigé une note détaillée à propos de la fonction d'un conseiller communal : on y aborde notamment la fréquence des réunions (une par mois sauf en juillet et août), les droits et prérogatives du conseiller communal, son statut financier. Toute personne intéressée peut, sans engagement, en obtenir un exemplaire.

Contact : Guy PARDON, g.pardon.dilbeek@hotmail.com, GSM : 0496.41.51.96.

COMMENT DEVENIR MEMBRE DE NOTRE ASSOCIATION CULTURELLE ?

Les cotisations pour la saison culturelle 2017-2018 ont été fixées comme suit par l'assemblée générale :

- 7,50 € pour un(e) isolé(e)
- 10,00 € pour une famille

Le paiement peut être effectué au compte BE31 0882 0522 8955 de l'ASBL Association culturelle de Dilbeek.

Ce message ne s'adresse évidemment pas à celles et à ceux qui ont déjà donné une suite favorable à l'appel de cotisation lancé au début de cette année 2018.

SITE WEB DE L'ACD



<http://www.association-culturelle-dilbeek.be>

AVIS AUX LECTEURS

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre bulletin, il suffit de nous en informer en adressant un courriel à g.pardon.dilbeek@hotmail.com ou en envoyant un sms au 0496.41.51.96.

Il sera fait droit à votre demande.

Sommaire de ce numéro 90

Editorial	1
<u>Nos prochaines activités :</u>	
17.05.2018 : visite guidée de l'exposition Horta et Wolfers.....	4
20.05.2018 : promenade pédestre	5
25.05.2018 : conférence : Maria Callas.....	6
08.06.2018 : venue de Sophie Clerfayt	7
23.06.2018 : découverte de la maison verte et bleue	8
Activités ping-pong.....	8
Prochaines activités envisagées	9
Bon à savoir	9
Paroles de sagesse et d'humour.....	10
Echos de la bibliothèque	11
Zomercafé	15
Vie culturelle en périphérie.....	15
Souvenirs, Souvenirs	16
Patrimoine dilbeekois	17
Infos pratiques	20
Votre déclaration à l'IPP	23
Quelques échos du conseil communal de Dilbeek.....	25
Elections communales	26
Comment devenir membre ?.....	27
Site Web	27
Avis aux lecteurs	27

Editeur responsable : Guy Pardon, Kalenbergstraat, 30, 1700 Dilbeek.

Association culturelle de Dilbeek A.S.B.L.

Siège social : Bodegemstraat, 175, 1700 Dilbeek

Compte bancaire: BE31 0882 0522 8955

Site internet: www.association-culturelle-dilbeek.be

La présente publication s'efforce de communiquer des informations les plus fiables possible. L'ASBL ne peut toutefois être tenue pour responsable d'informations erronées quelle qu'en soit l'origine et/ou la cause.